

1. Faire face à l'incertitude

En Afrique subsaharienne, la croissance ne devrait pas varier en 2019 (à 3,2 %) et devrait s'élever à 3,6 % en 2020. Cette croissance est moins rapide que prévu en avril dans environ deux tiers des pays de la région. La révision à la baisse reflète une conjoncture extérieure moins favorable, des bouleversements persistants de la production dans les pays exportateurs de pétrole et une croissance inférieure aux attentes en Afrique du Sud.

Les perspectives de croissance varient considérablement selon les pays en 2019 et après. La croissance devrait rester soutenue dans les pays pauvres en ressources naturelles et avoisiner 6 %. Quelque 24 pays, qui représentent une population d'environ 500 millions de personnes, verront ainsi leur revenu par habitant augmenter plus vite que dans le reste du monde. En revanche, la croissance devrait ralentir dans les pays riches en ressources naturelles (2½ %). En effet, 21 d'entre eux devraient se situer au-dessous de la moyenne mondiale pour la croissance rapportée au nombre d'habitants.

L'inflation devrait s'atténuer ultérieurement. Bien que le fardeau moyen de la dette des pays d'Afrique subsaharienne se stabilise, les facteurs de vulnérabilité liés à la dette publique et les réserves de change peu importantes continueront de limiter la marge de manœuvre des pouvoirs publics dans plusieurs pays.

De nouveaux risques de dégradation des perspectives se profilent. Les vents contraires sont plus puissants qu'en avril : montée menaçante du protectionnisme, forte progression des primes de risque ou reflux des entrées de capitaux lié au durcissement des conditions financières mondiales et ralentissement de la croissance plus rapide que prévu en Chine et dans la zone euro. À l'échelle régionale, les risques à court terme englobent les chocs climatiques, l'intensification des problèmes de sécurité et la propagation potentielle de l'épidémie de maladie à virus Ébola hors de la République démocratique du Congo. De plus, les dérapages budgétaires, y compris ceux qui précèdent les élections dans certains pays, et l'absence de réformes dans les pays clés pourraient accentuer les tensions liées aux déficits et à la dette. À moyen terme, des réformes réussies,

notamment conduites dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), pourraient améliorer notablement les perspectives.

Pour atténuer les risques et promouvoir une croissance soutenue dans tous les pays de la région, une stratégie en trois volets s'impose :

- **Calibrer avec soin les mesures à prendre à brève échéance.** Certains pays disposent de réserves limitées et sont très vulnérables en raison de leur endettement. Leurs autorités n'ont donc qu'une marge de manœuvre restreinte pour faire face aux vents contraires. La marge d'action disponible pour soutenir la croissance demeure essentiellement monétaire et limitée aux pays où les tensions inflationnistes sont contenues et la croissance est inférieure à son potentiel. Si les risques de détérioration se matérialisent, les politiques budgétaire et monétaire pourraient être soigneusement réévaluées de façon à appuyer la croissance sans compromettre la viabilité de la dette, dans la mesure des financements disponibles et dans le cadre d'un plan d'ajustement à moyen terme crédible. Dans les pays où la croissance est lente, le rythme d'ajustement pourrait être plus progressif, sous réserve de disposer des financements nécessaires. Il faudrait sinon un dosage subtil des mesures d'ajustement pour restreindre au maximum les incidences sur la croissance. Dans les pays à croissance rapide où les vulnérabilités liées à la dette sont importantes, la reconstitution des amortisseurs budgétaires demeure la priorité.
- **Accroître la résilience.** Ceci aiderait la région à connaître des épisodes plus longs de croissance vigoureuse. Renforcer la résilience, y compris face aux problèmes climatiques, de santé et de sécurité, nécessiterait de mobiliser les recettes intérieures, de rationaliser les subventions et d'améliorer la gestion des finances publiques (chapitre 3) pour renforcer les bilans souverains et dégager un espace budgétaire permettant de financer les besoins de développement. Promouvoir la diversification économique, améliorer les

Ce chapitre a été préparé par une équipe placée sous la direction de Seung Mo Choi, comprenant Michael Gorbanyov, Cleary Haines, Siddharth Kothari, Andresa Lagerborg, Nkunde Mwase, Malika Pant et Torsten Wezel, et supervisée par Papa N'Diaye et Catriona Purfield.

cadres de politique macroéconomique et réduire les ratios de prêts improductifs rendraient les pays moins vulnérables aux chocs.

- **Rehausser la croissance à moyen terme.** Il est essentiel de relever les taux de croissance par habitant, surtout dans les pays riches en ressources naturelles, pour pérenniser les avancées sociales et créer des emplois pour les 20 millions (chiffre net) de personnes qui arriveront sur le marché du travail chaque année. En s'attaquant à la question des obstacles tarifaires et non tarifaires dans le cadre de la ZLECAF, en développant les chaînes de valeur régionales et en conduisant des réformes pour doper l'investissement et la compétitivité (chapitre 2), les autorités des pays de la région pourraient faire décoller la croissance à moyen terme.

Le reste de ce chapitre s'intéresse de plus près 1) aux défis que les conjonctures mondiale et régionale impliquent pour la région, 2) aux faiblesses des bilans de la région et 3) aux grandes priorités d'action.

Le chapitre 2 analyse le degré de concurrence sur les marchés de produits de la région et examine les politiques qui renforceraient la compétitivité. En Afrique subsaharienne, la concurrence est plus faible que dans le reste du monde, comme en témoignent les marges brutes supérieures des entreprises, en particulier dans le secteur des biens non exportables, et le prix plus élevé des produits. D'après des études empiriques, un renforcement de la concurrence permettrait à la région d'améliorer notablement la croissance et le bien-être en stimulant la productivité ainsi que la compétitivité des exportations et en réduisant les prix à la consommation. Pour aviver la concurrence en Afrique subsaharienne, il faut des réformes globales s'appuyant, entre autres, sur un cadre de concurrence efficace, sur l'ouverture au commerce et à l'investissement direct étranger et sur des règles commerciales et des politiques macroéconomiques créant des conditions d'égalité entre les entreprises.

Le chapitre 3 évalue les arriérés intérieurs et réfléchit aux moyens de les apurer et d'éviter qu'ils ne s'accumulent. Ce chapitre, qui utilise une nouvelle base de données sur les pays d'Afrique subsaharienne, constate que les arriérés intérieurs sont un mode très courant de financement des dépenses, auquel les

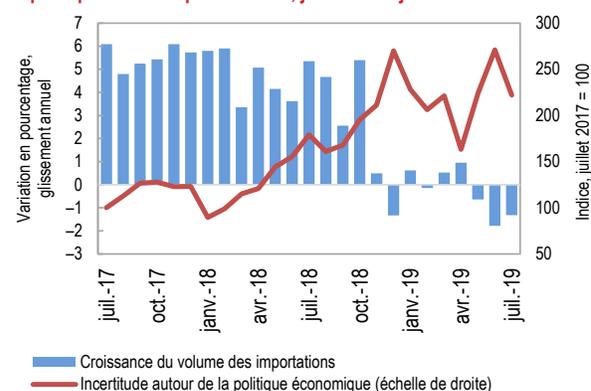
pays recourent de plus en plus pour parer aux chocs extérieurs puissants qu'ils subissent, comme celui de 2014 (prix des produits de base). Il apparaît que les arriérés intérieurs ont des incidences négatives sur l'activité du secteur privé et la fourniture des services sociaux ; ils accentuent aussi les vulnérabilités du secteur bancaire et sapent la confiance des citoyens dans leurs dirigeants. Le chapitre montre également que les arriérés diminuent l'efficacité des mesures budgétaires destinées à soutenir l'économie. L'intérêt de recourir aux arriérés pour éviter de couper dans les dépenses semble donc discutable. Le chapitre examine enfin les mesures visant à apurer les arriérés et à prévenir leur accumulation, y compris en réformant la gestion des finances publiques, en constituant des amortisseurs et en sollicitant une aide extérieure en temps opportun.

ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Une conjoncture mondiale moins favorable

La croissance mondiale devrait s'élever de 3,0 % en 2019 à 3,4 % en 2020. La reprise prévue est précaire, avec des risques de détérioration des perspectives mondiales non négligeables, liés aux tensions commerciales et technologiques¹. Ces tensions se traduisent par une plus grande incertitude politique et une baisse des volumes d'échanges commerciaux (graphique 1.1). À moyenne échéance, la croissance mondiale est attendue à 3,6 % et serait tirée principalement par les pays émergents.

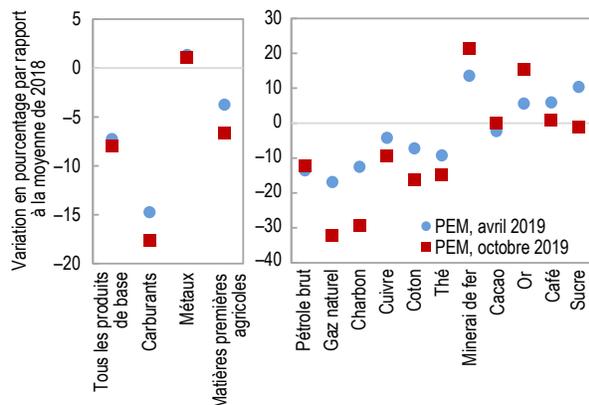
Graphique 1.1. Croissance du volume mondial des importations et indice de l'incertitude entourant la politique économique mondiale, juillet 2017–juillet 2019



Sources : Davis (2016) ; Organisation mondiale du commerce.

¹Le terme « tensions technologiques » englobe les mesures décidées par les États-Unis à l'encontre des entreprises technologiques chinoises.

Graphique 1.2. Variation attendue des cours des produits de base : variations attendues, moyenne 2019–20 contre 2018



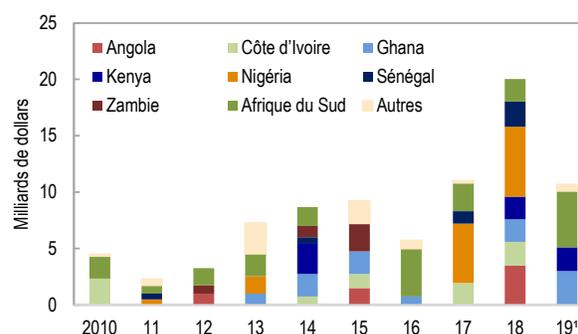
Sources : FMI, système des cours des produits de base ; FMI, hypothèses mondiales.

Note : Outre le pétrole, certains des principaux produits de base exportés par la région sont le cuivre (République démocratique du Congo, Zambie) ; le minerai de fer (Afrique du Sud, Libéria, Sierra Leone) ; le charbon (Afrique du Sud, Mozambique) ; l'or (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali, Tanzanie) ; le platine (Afrique du Sud). PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

Les prix des produits de base vont chuter. La croissance mondiale en demi-teinte devrait peser sur les exportations de la région et la plupart des prix des produits de base, à l'exception des métaux (graphique 1.2). Ces prix modérés, en particulier ceux du pétrole, ont des effets mitigés. Ils seront bénéfiques pour les positions budgétaires et extérieures des pays importateurs de produits de base, mais néfastes pour les pays exportateurs. Or les seconds pèsent bien plus lourd que les premiers sur le plan économique mais aussi démographique (environ les deux tiers de la population régionale) ; la modération des prix des produits de base est donc généralement synonyme de ralentissement de la croissance et d'affaiblissement des paramètres fondamentaux dans la région. Les probabilités de voir les prix des produits de base rester modérés à moyen terme sont globalement équilibrées. Le risque de voir persister cette modération réside dans l'augmentation de la production américaine de pétrole de schiste, mais la tendance pourrait s'inverser en cas de fortes perturbations de l'approvisionnement dans les principaux pays producteurs comme l'Iran et le Venezuela.

Les conditions financières mondiales se sont assouplies depuis le début de 2019, avec un mouvement des principales banques centrales vers davantage d'accompagnement monétaire. À l'échelle mondiale, les cours des actions ont augmenté, tandis

Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : émissions d'euro-obligations, 2010–19



Source : Bloomberg Finance L.P.

¹Données de septembre 2019.

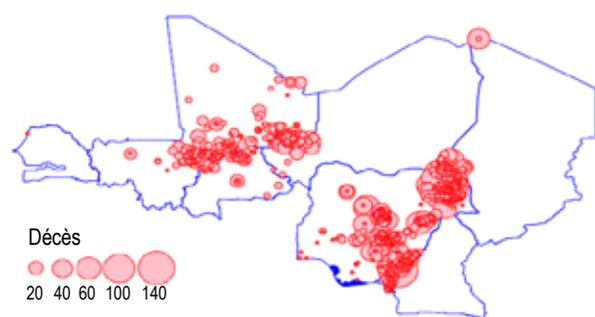
que les rendements obligataires baissent, et les capitaux ont réafflué sur les marchés d'obligations de la région même si les entrées demeurent volatiles et les écarts de taux toujours élevés. Ces conditions ont favorisé les émissions internationales d'obligations souveraines par les pays préémergents de la région, pour plus de 10,5 milliards de dollars en 2019 jusqu'à présent (graphique 1.3).

Accentuation des défis régionaux

La région a encaissé de nouveaux chocs météorologiques. Les graves sécheresses provoquées par El Niño ont touché l'Angola, le Botswana, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe, avec de multiples conséquences : insécurité alimentaire, migrations, tensions inflationnistes (limitations de l'offre), tensions budgétaires, pénuries d'électricité et diminution des soldes commerciaux. Les cyclones Idai et Kenneth ont en outre frappé des millions de personnes au Mozambique et dans d'autres pays d'Afrique australe en mars et en avril, causant plus de 2 milliards de dollars de dégâts. Ils ont aussi affaibli l'activité économique en perturbant le fonctionnement de ports importants, accru les tensions inflationnistes et mis à l'épreuve les équilibres budgétaires et commerciaux.

En République démocratique du Congo, l'épidémie de maladie à virus Ébola s'est aggravée. En septembre 2019, environ 3 000 cas ont été signalés, dont 2 000 mortels. La vaccination a assuré une relative protection, mais l'épidémie a gagné Goma, une ville de plus de 2 millions d'habitants, incitant l'Organisation mondiale de la santé à déclarer qu'il s'agissait d'une « urgence de santé publique de portée

Graphique 1.4. Pays du Sahel : conflits mortels, 2018



Source : programme de données sur les conflits d'Uppsala.

internationale ». La croissance économique, les recettes budgétaires et les réserves de change ont été jusqu'à présent épargnées, car l'activité économique se situe ailleurs. L'un des aspects positifs est que les traitements expérimentaux administrés à des patients atteints du virus Ébola semblent avoir considérablement réduit les taux de mortalité. Au Burundi, près de la moitié de la population a été touchée par l'épidémie de paludisme ; environ 1 800 personnes ont succombé à la maladie cette année (chiffre de juillet).

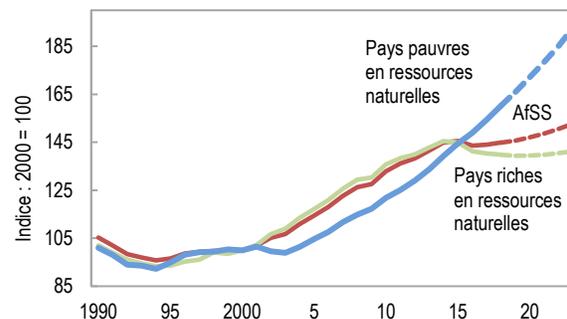
Au Sahel, les problèmes de sécurité se sont encore aggravés (graphique 1.4). Les actes terroristes signalés dans les pays de cette région ont augmenté de 75 % en 2019 (en base annualisée, de janvier à septembre), les principales cibles étant le Burkina Faso, le Mali et le Niger. L'insécurité a eu des répercussions budgétaires considérables dans certains de ces pays, où elle s'est traduite par une perte de recettes et une augmentation des dépenses consacrées à l'armée et à la sécurité. Ces dépenses ont doublé en 2019 dans les trois pays précités, représentant environ 4 % du PIB et absorbant 20 % des recettes budgétaires.

Perspectives

Des trajectoires de croissance divergentes

La croissance régionale devrait être encore de 3,2 % en 2019 et s'élever à 3,6 % en 2020, sur fond de croissance régulière de la consommation et de l'investissement privés et de ralentissement de la croissance en ce qui concerne la consommation et l'investissement publics. Les perspectives de croissance reposent sur une poursuite de la politique monétaire dans les pays où elle est conduite de manière indépendante et sur une reprise modeste dans les pays

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant, 1990–2023



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

exportateurs, où la croissance était très faible. Dans la plupart des pays, l'assainissement des finances publiques devrait quelque peu freiner l'élan de croissance.

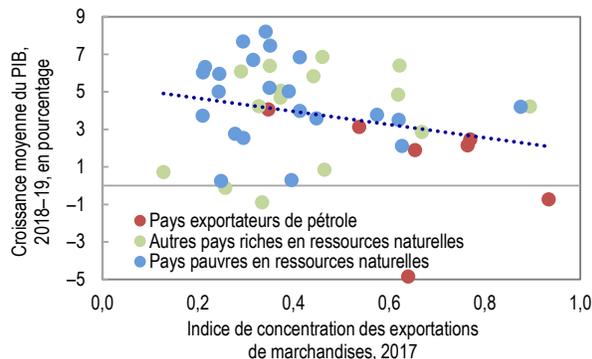
Les projections sont plus basses que celles d'avril, en retrait de respectivement 0,3 et 0,1 point de pourcentage pour 2019 et 2020. La croissance a été revue à la baisse dans environ deux tiers des pays de la région, en raison du contexte extérieur et régional difficile (voir plus haut) et d'une croissance moins vigoureuse que prévu en Afrique du Sud.

Les trajectoires de croissance des pays sont notablement hétérogènes. Les pays pauvres en ressources naturelles devraient afficher une croissance près de trois fois plus rapide (6,0 % en 2019) que celle des pays exportateurs de pétrole (2,1 %) et des autres pays riches en ressources naturelles (2,7 %) (graphique 1.5). Les différences sont évidentes aussi au sein des groupes de pays, avec des disparités importantes en fonction du degré de diversification, de l'ajustement macroéconomique au choc des termes de l'échange de 2014, de l'incertitude politique et des vulnérabilités liées à la dette. Ces différences de résultats sont observées aussi parmi les pays exportateurs, avec des taux de croissance du PIB plus élevés dans les pays où l'économie est plus diversifiée (graphique 1.6).

L'activité économique dans les trois plus grands pays de la région, le Nigéria (un exportateur de pétrole), l'Afrique du Sud (un pays non pétrolier, riche en ressources naturelles) et l'Éthiopie (un pays pauvre en ressources naturelles), illustre les trajectoires de croissance divergentes observées dans la région.

- La croissance nigériane devrait être de 2,5 % en 2020, contre 2,3 % en 2019, sous l'impulsion

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel et indice de concentration des exportations de marchandises



Sources : Nations Unies, Commission pour le commerce et le développement ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

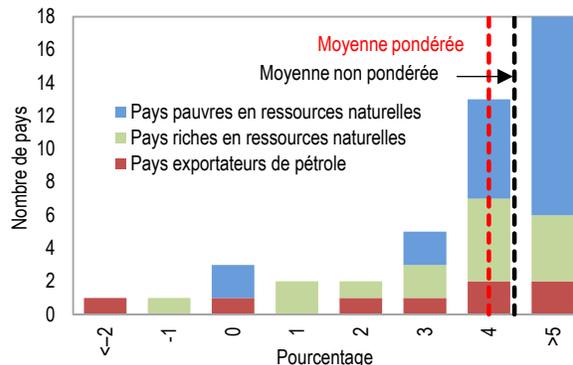
Note : Plus la valeur de l'indice de concentration des exportations de marchandises est élevée, plus la concentration est élevée.

du secteur pétrolier et d'autres secteurs. La croissance à moyen terme étant attendue à un peu plus de 2,5 %, la croissance par habitant devrait donc stagner. Cette mollesse de la croissance s'explique par l'ajustement insuffisant de la politique économique, le déficit infrastructurel important, le faible niveau d'investissement privé et les vulnérabilités du secteur bancaire.

- La croissance sud-africaine devrait rester modérée et enregistrer une légère augmentation, passant de 0,7 % en 2019 à 1,1 % en 2020, car l'investissement privé et les exportations devraient rester faibles. La croissance à moyen terme devrait être légèrement au-dessous de 2 %, à peine supérieure à la croissance démographique. Ce tableau reflète des contraintes structurelles (coût élevé de l'activité commerciale, rigidité des marchés de produits et du travail, manque d'efficacité des entreprises publiques, etc.) qui devraient fortement tempérer la confiance des entreprises et l'investissement privé.
- L'économie éthiopienne devrait croître de 7,2 % en 2020, en léger recul par rapport au taux de 7,4 % prévu pour 2019. La croissance devrait fléchir à moyen terme, à environ 6,5 %, reflétant les efforts déployés pour corriger d'importants déséquilibres extérieurs par un durcissement des politiques budgétaire et monétaire.

L'atonie de la croissance en Afrique du Sud et au Nigéria limitera sans doute les effets secondaires positifs chez leurs partenaires commerciaux

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : histogramme de croissance du PIB, 2022



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

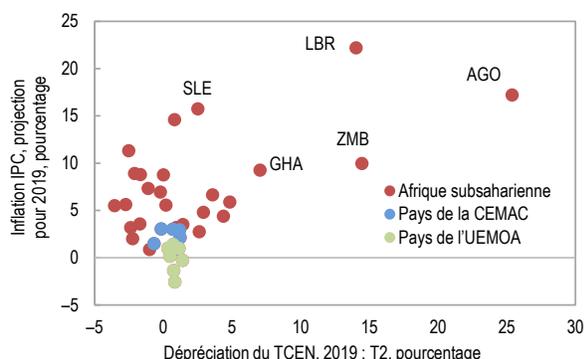
(envois de fonds, activité du secteur financier et demande d'importations, en particulier).

Les pays pauvres en ressources naturelles devraient continuer d'afficher une croissance rapide voisine de 5½ % en 2020 (hormis l'Éthiopie). L'élan de croissance reste puissant, en partie grâce à l'investissement privé (Côte d'Ivoire, Rwanda, Sénégal), aux gains de productivité dans le secteur agricole (Bénin) et aux investissements publics (Maurice, Rwanda).

À moyen terme, la croissance devrait être proche de 4 % en Afrique subsaharienne, soit d'environ 1½ % par habitant. Sans les deux plus grands pays (Afrique du Sud et Nigéria), elle serait légèrement supérieure, à plus de 5 %. La divergence des trajectoires de croissance respectives des pays pauvres en ressources naturelles et des pays riches en ressources naturelles persistera vraisemblablement à moyenne échéance, avec une croissance qui devrait être soutenue (environ 6½ %) dans les premiers et morose (environ 3 %) dans les seconds (graphique 1.7).

- Rapportée au nombre d'habitants, la croissance serait inférieure à la moyenne mondiale dans 21 des 45 pays de la région, avec une croissance par habitant négative dans 12 d'entre eux (qui représentent environ un tiers de la population régionale) en 2019.
- Dans le même temps, 24 pays, qui représentent une population d'environ 500 millions de personnes et sont pour la plupart des pays pauvres en ressources naturelles, verront leur revenu par habitant augmenter plus vite qu'ailleurs dans le monde. L'essor rapide des services, en particulier

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : dépréciation du taux de change effectif nominal et inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation, 2019



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

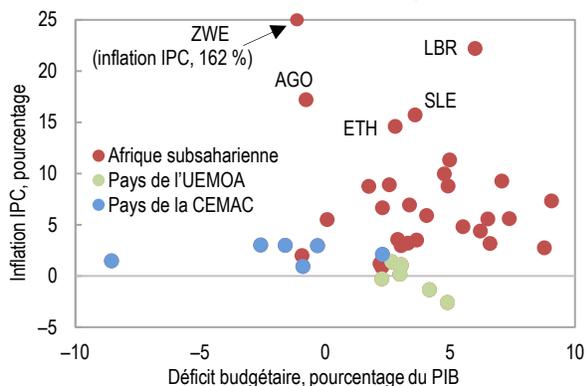
Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; IPC = indice des prix à la consommation ; TCEN = taux de change effectif nominal ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine. Hors Zimbabwe.

les services de communications, de commerce de gros et de détail et les services financiers, ainsi que les services de construction, continuera sans doute à stimuler la croissance à venir. Ces secteurs ont connu une croissance annuelle moyenne de plus de 5 % entre 2013 et 2017.

Modération de l'inflation

L'inflation moyenne dans la région devrait fléchir, de 8,5 % en 2018 à 8,4 % en 2019 et 8,0 % en 2020, mais avec des disparités marquées d'un pays à l'autre. L'inflation devrait s'accélérer dans

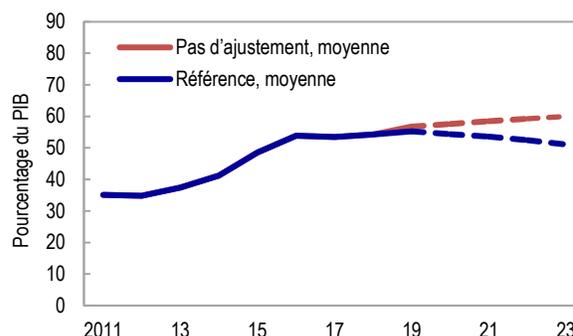
Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : déficit budgétaire et inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation, projections pour 2019



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; IPC = indice des prix à la consommation ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine. Voir à la page vi la liste des abréviations de pays.

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : dette publique, 2011–23



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les projections de référence sont conformes aux scénarios de programme ou de référence présentés dans les derniers rapports des services du FMI. Les projections « sans ajustement » supposent que le déficit primaire, les dépenses réelles de paiement d'intérêts et les autres composantes de l'accumulation de dette resteront à leur niveau de 2016–18, alors que les composantes du taux de change et de la croissance du PIB réel sont conformes aux projections de référence. Le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison du manque de données.

les pays qui ont été en proie à des conflits ou des troubles politiques, dont la monnaie s'est beaucoup dépréciée (Angola, Libéria) (graphique 1.8), qui ont connu des épisodes de sécheresse (Kenya, Lesotho, Namibie, Zambie, Zimbabwe), ou dont les déficits budgétaires se creusent (graphique 1.9). L'inflation devrait au contraire rester basse dans les unions monétaires (Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)). Certains pays de l'UEMOA pourraient connaître un épisode de déflation.

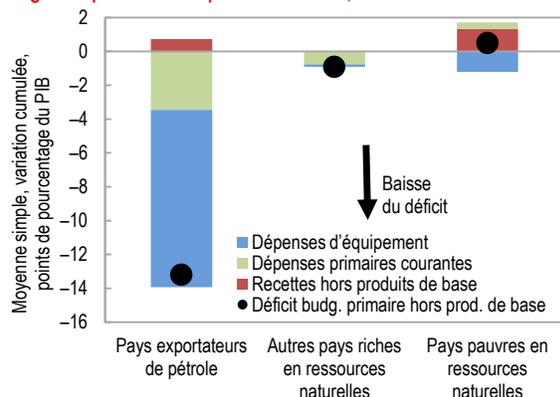
Fragilité des bilans

Dans bon nombre de pays, d'importants facteurs de vulnérabilité des bilans limitent les possibilités d'adopter les politiques macroéconomiques pouvant supprimer les risques d'évolution défavorable de la croissance. Dans plusieurs pays, les bilans publics sont déséquilibrés à divers égards (ratios d'endettement élevés et capacité de remboursement limitée, faible niveau des réserves de change), et les bilans des entreprises financières et non financières sont également fragiles.

Les vulnérabilités liées à la dette publique restent importantes

La dette publique de la région rapportée à son PIB s'est stabilisée à environ 55 % en moyenne (graphique 1.10). Les taux d'endettement des

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : évolution du déficit budgétaire primaire hors produits de base, 2013 contre 2018



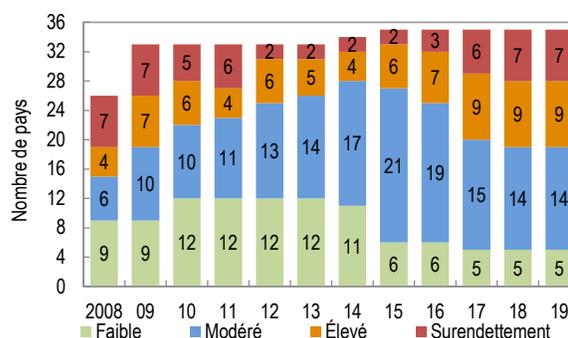
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison du manque de données.

exportateurs de pétrole ont chuté d'environ 10 points de PIB depuis 2016. Dans ce groupe de pays, l'ajustement a consisté à comprimer les dépenses. La réduction de près de 14 points de PIB du déficit budgétaire primaire hors produits de base sur la période 2013–18 est largement imputable aux coupes effectuées dans les investissements publics et, dans une moindre mesure, dans les dépenses primaires courantes, tandis que les recettes hors produits de base ont légèrement baissé (graphique 1.11). D'autres pays riches en ressources naturelles ont aussi un peu rééquilibré leur budget, principalement en réduisant les dépenses récurrentes. Dans les pays pauvres en ressources naturelles, le déficit budgétaire primaire s'est creusé, car les recettes rapportées au PIB ont diminué, contribuant à l'augmentation des ratios d'endettement.

Même si la dynamique de la dette s'est stabilisée, les facteurs de vulnérabilité de la dette publique demeurent importants dans certains pays. Parmi les pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu et en développement, sept (représentant 3 % du PIB régional) sont surendettés (Érythrée, Gambie, Mozambique, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Soudan du Sud, Zimbabwe), et neuf (16 % du PIB régional) présentent un risque élevé de surendettement (Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Éthiopie, Ghana, République centrafricaine, Sierra Leone, Tchad, Zambie) (graphique 1.12). Dans les 19 autres pays à faible revenu et en développement, les vulnérabilités liées à la dette sont faibles à modérées. Pour la plupart des

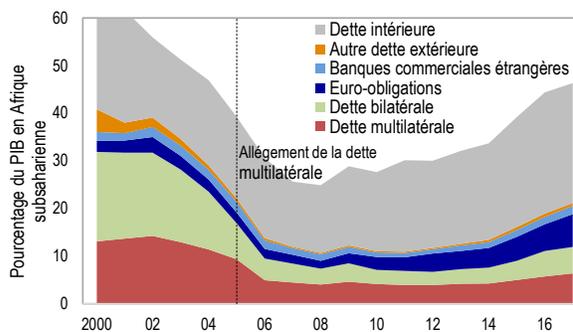
Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : risque lié à la dette pour les pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC 2008–19



Source : FMI, base de données de l'analyse de viabilité de la dette des pays en développement à faible revenu.

Note : Les notes du niveau de risque de surendettement remontent à 2009 pour le Burundi, la Gambie, le Lesotho, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Tchad et le Zimbabwe, à 2014 pour Cabo Verde et à 2015 pour le Soudan du Sud. Fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : composition de la dette publique, 2000–17



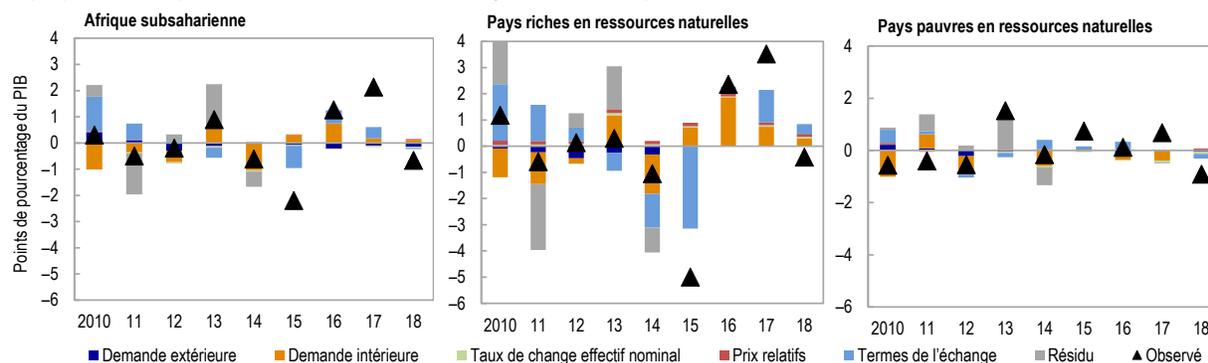
Sources : Banque mondiale, statistiques internationales sur la dette ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : La Guinée équatoriale, la Namibie, les Seychelles et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison du manque de données.

pays à revenu intermédiaire ou élevé, l'endettement public reste tenable dans le scénario de référence.

Certains facteurs de vulnérabilité ont trait à la composition de la dette publique. Les stocks de dette publique sont essentiellement d'origine commerciale et proviennent pour plus de la moitié de créanciers intérieurs et pour environ 15 % d'euro-obligations (graphique 1.13). La dette officielle bilatérale et multilatérale ne représentait qu'un quart environ du total de la dette publique en 2017, en net recul par rapport au début de la première décennie 2000. Le recours plus fréquent à la dette publique commerciale expose les bilans souverains à des risques accrus de refinancement et de change. En outre, l'augmentation

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : contributions à l'ajustement du compte des transactions courantes



Source : calculs des services du FMI.

Note : contributions fondées sur les résultats d'un modèle élargi de l'effet Harberger–Laursen–Meltzer. Ce modèle relie les variations du solde des transactions courantes aux termes de l'échange, à la demande intérieure, à la demande extérieure, au taux de change nominal et aux prix relatifs. La partie des bâtons appelée « résidu » correspond aux effets moyens fixes par pays.

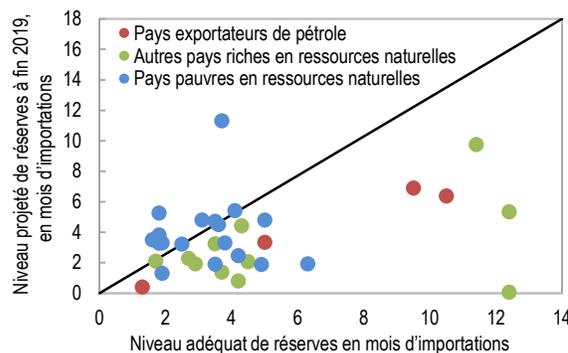
de la dette contractée auprès de créanciers intérieurs pourrait avoir pour effet d'évincer les financements en faveur de projets du secteur privé.

Les réserves de change restent faibles

Pour la région, le déficit courant moyen (simple) devrait passer de 6,2 % du PIB en 2018 à environ 7,2 % en 2019, en raison du creusement des déficits dans les pays exportateurs de pétrole (lié à la baisse prévue des prix pétroliers) et dans les pays subissant des chocs d'origine climatique (Lesotho, Mozambique). À la fin de 2019, les réserves de change devraient demeurer comprises entre 3 et 4 mois d'importations, tout en variant considérablement d'un pays à l'autre.

Les positions extérieures restent très diverses aussi. Des déséquilibres extérieurs prononcés sont apparus chez les exportateurs de pétrole après la chute des prix pétroliers en 2014–15. Depuis, les déficits courants ont notablement diminué, à environ 1 % du PIB en moyenne en 2018, grâce à l'assainissement des finances publiques, qui a contribué à réduire la demande intérieure et à améliorer les termes de l'échange (graphique 1.14). Bien qu'il s'agisse d'une évolution positive, l'ajustement du compte courant pourrait être moins durable que s'il avait procédé d'une réaffectation des ressources au profit de secteurs plus productifs et tournés vers l'exportation. La nature de l'ajustement reflète le fait que les taux de change et les prix relatifs ont joué un rôle mineur, car plusieurs pays avaient des régimes de taux fixes ou étaient préoccupés par les passifs importants libellés en devises, la répercussion non négligeable des variations de change sur l'inflation (estimée à

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : volants de réserves



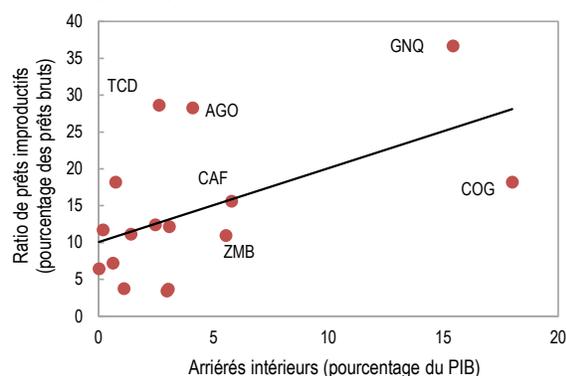
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Le niveau adéquat de réserves s'appuie sur la méthodologie d'évaluation de l'adéquation des réserves pour les pays ayant des difficultés de financement (FMI, 2016). Les pays exportateurs de pétrole, hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, sont groupés en un point de données correspondant à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont regroupés en un seul point de données et sont classés comme pays pauvres en ressources naturelles.

40 % environ) et la réactivité limitée de la production et des exportations aux fluctuations des taux de change réels. Pour les pays non exportateurs de pétrole, les déficits courants, qui demeurent élevés, reflètent principalement l'augmentation des écarts entre épargne publique et investissement public.

À l'avenir et avec les politiques actuelles, les déficits courants ne devraient que légèrement diminuer compte tenu de la nécessité toujours pressante de satisfaire les besoins de développement. Le niveau des réserves de change devrait donc rester bas, exposant plusieurs pays au risque de chocs sur les termes de l'échange (graphique 1.15).

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : arriérés intérieurs et ratio de prêts improductifs, 2018



Sources : FMI, International Financial Statistics ; chapitre 3 de cette édition des *Perspectives économiques régionales*.

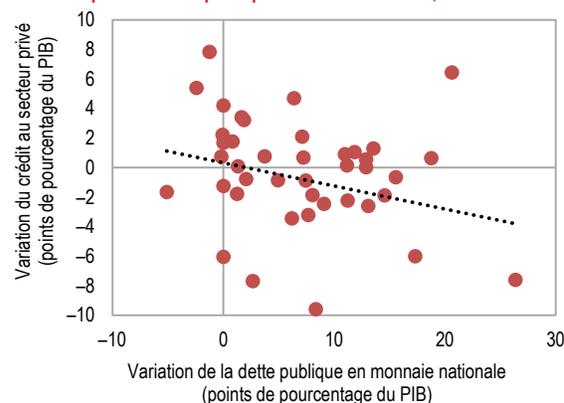
Note : Voir à la page vi la liste des abréviations de pays.

Les bilans bancaires restent fragiles

Les ratios de prêts improductifs demeurent élevés, de 11 % en moyenne, reflétant parfois les carences des pratiques de gestion des risques, les conséquences de la chute des prix des produits de base et les fragilités des bilans publics, qui ont pesé sur les finances des fournisseurs, y compris par le biais d'arriérés intérieurs. À son tour, l'accumulation d'arriérés a réduit la capacité de ces fournisseurs à honorer leurs engagements vis-à-vis des banques (graphique 1.16 ; chapitre 3).

Le niveau élevé des ratios de prêts improductifs, les emprunts publics et les évolutions réglementaires ont contribué à ralentir l'essor du crédit au secteur privé (graphique 1.17), au détriment de l'activité économique. La croissance du crédit reste très inférieure à sa moyenne à long terme (proche de 10 % entre 2006 et 2019), entre autres du fait de l'introduction de nouvelles normes prudentielles conformes aux dispositifs de Bâle II/III ayant obligé les banques à augmenter leurs provisions et leurs fonds propres (UEMOA). Les ratios de fonds propres bancaires sont élevés (21 % en moyenne au troisième trimestre 2018), mais varient notablement selon les pays et les banques, certaines d'entre elles demeurant sous-capitalisées. Les asymétries de liquidités en devises étrangères (Angola), la concentration des prêts (Bénin, Eswatini, Lesotho, Malawi) et la hausse de l'endettement des ménages et des sociétés (Namibie) constituent d'autres sources de préoccupation.

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : évolution du crédit au secteur privé et dette publique en monnaie locale, 2014–18



Sources : autorités nationales ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

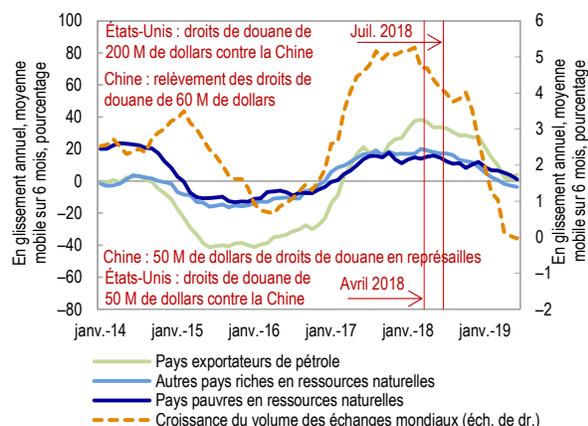
Les risques de détérioration des perspectives de croissance en Afrique subsaharienne sont considérables. Sur le plan extérieur, les risques à court terme comprennent 1) la montée du protectionnisme, 2) l'envolée des primes de risque et 3) le ralentissement plus rapide que prévu en Chine et dans la zone euro. Sur le plan intérieur, les risques à court terme comprennent les chocs climatiques, l'intensification des problèmes de sécurité et la poursuite de la propagation vers les pays voisins de l'épidémie de maladie à virus Ébola apparue en République démocratique du Congo. En outre, des dérapages budgétaires, y compris juste avant les élections dans certains pays, et l'insuffisance des réformes dans des pays clés pourraient accentuer les tensions liées aux déficits et à la dette². À moyen terme, une mise en œuvre réussie des réformes, notamment dans le cadre de la ZLECAf, pourrait sensiblement améliorer les perspectives (voir ci-dessous).

Montée du protectionnisme

De nouveaux obstacles d'ordre commercial et technologique et la menace de nouvelles actions pèseraient sur la croissance mondiale soit directement, en réduisant l'investissement et en perturbant les circuits d'approvisionnement mondiaux, soit indirectement, en entamant la

²Des élections présidentielles sont prévues au Botswana, en Guinée Bissau, au Mozambique et en Namibie en 2019. En 2020, des élections se tiendront au Burkina Faso, au Burundi, aux Comores, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, en Guinée, en République centrafricaine, aux Seychelles, en Tanzanie et au Togo.

Graphique 1.18. Afrique subsaharienne : croissance des exportations, janvier 2014–juin 2019



Source : Bureau néerlandais de l'analyse de la politique économique CPB, *World Trade Monitor* ; FMI, Direction of Trade Statistics.

Note : M = milliards.

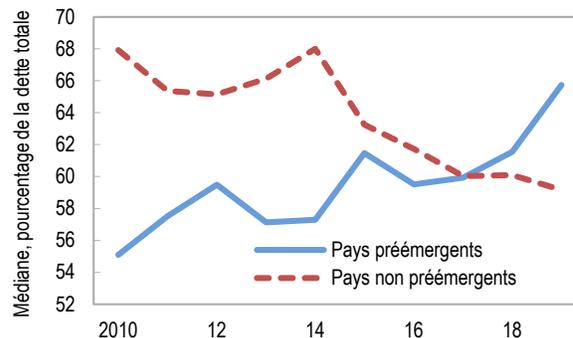
confiance et en provoquant de la volatilité sur les marchés financiers. Ceci ferait sans doute baisser les prix des produits de base, avec des effets négatifs pour les pays de la région riches en ressources naturelles. Les tensions commerciales actuelles ont été préjudiciables à la croissance des exportations régionales (graphique 1.18).

Envolée des primes de risque

Alors que de nombreux pays ont adopté une politique de relance monétaire et bénéficient de conditions de financement favorables, l'appétit pour le risque pourrait chuter brutalement en cas d'accroissement des tensions commerciales, de nouvelles difficultés dans les pays émergents ou de Brexit désordonné. Il pourrait s'ensuivre une envolée des primes de risque et un tarissement soudain ou un retournement des flux de portefeuille dans la région. Dans les pays préémergents, le coût du service de la dette publique pourrait alors augmenter, les tensions allant dans le sens d'une dépréciation pourraient s'accroître et les bilans bancaires s'affaiblir. Dans bon nombre de ces pays, la dette libellée en devises étrangères représente un pourcentage important de la dette publique totale, ce qui les expose aux risques de refinancement et de change (graphique 1.19).

Un durcissement subit des conditions financières mondiales pourrait ajouter aux difficultés financières et budgétaires des pays de la région et remettre en cause les avancées obtenues en termes de croissance et de développement. L'augmentation des flux financiers

Graphique 1.19. Afrique subsaharienne : part de la dette totale en devises, médiane, 2010–19



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

à destination des pays préémergents a contribué à financer leurs besoins de développement. Mais un resserrement des conditions financières mondiales coïncidant avec la nécessité de refinancer de grandes quantités d'obligations pourrait les contraindre à un ajustement drastique de leurs dépenses intérieures qui aurait des conséquences néfastes sur la croissance.

Décélération plus rapide que prévu en Chine ou dans la zone euro

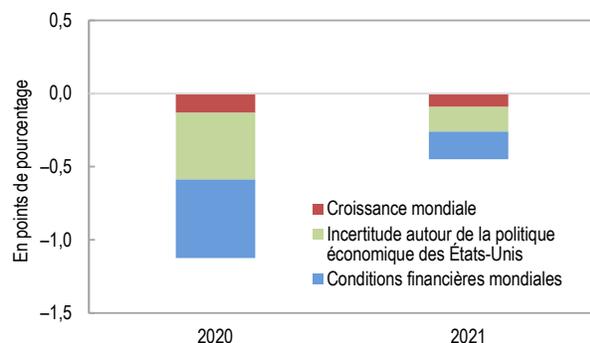
Si la Chine ou la zone euro connaissent un ralentissement plus rapide que prévu (par exemple en cas de Brexit désordonné, en ce qui concerne la zone euro), leur demande de produits de base en provenance d'Afrique subsaharienne pourrait fortement baisser, entravant la croissance des pays qui en exportent. La Chine et la zone euro représentent respectivement 20 % et 30 % environ du commerce total.

L'analyse des risques qui pèsent sur la croissance montre que, dans un scénario mixte où les trois chocs extérieurs précités se matérialiseraient, la croissance de la région pourrait baisser d'environ 1 % la première année et d'environ ½ % l'année suivante (graphique 1.20). Les effets varieraient en fonction de la dépendance des pays à l'égard des produits de base et de leur ouverture au commerce et aux flux financiers.

Catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles sont plus fréquentes et plus intenses depuis 30 ans. La fréquence des inondations, par exemple, a été multipliée par 6 entre les années 80 et la première décennie 2000 en Afrique

Graphique 1.20. Scénario de risque à la baisse : impact sur la croissance de l'Afrique subsaharienne d'une surenchère des tensions commerciales, d'un ralentissement mondial et d'un resserrement des conditions financières mondiales

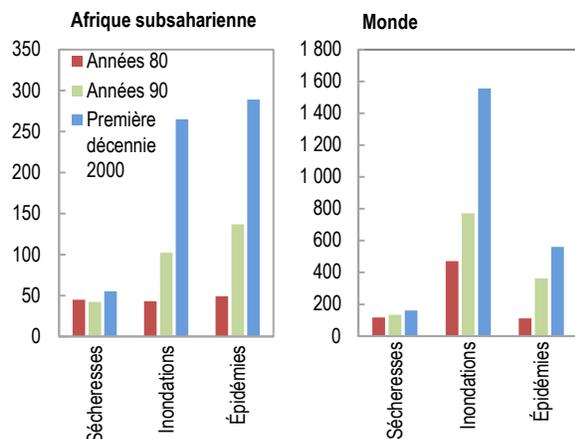


Source : calculs des services du FMI.

Note : Ce scénario suppose une hausse de l'indice de l'incertitude entourant la politique commerciale américaine de deux écarts-types, un resserrement des conditions financières mondiales d'un tiers d'un écart-type et un ralentissement de la croissance mondiale d'un tiers d'un écart-type.

subsaharienne (et a seulement triplé à l'échelle mondiale, graphique 1.21). Le phénomène *El Niño* attendu au début de 2020 est synonyme de risques importants d'inondations et de sécheresses dans diverses régions. La forte dépendance de l'Afrique subsaharienne à l'égard de l'agriculture pluviale la rend vulnérable aux catastrophes d'origine climatique (sécheresses, cyclones et précipitations abondantes (FMI, 2016a). De plus, si l'épidémie de maladie à virus Ébola qui sévit en République démocratique du Congo se propage aux métropoles et aux pays voisins, elle pourrait provoquer des pertes humaines terribles et saper la confiance et l'investissement et déstabiliser l'activité commerciale dans la région.

Graphique 1.21. Fréquence des catastrophes naturelles, années 80–première décennie 2000



Source : Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres, base de données EM-DAT.

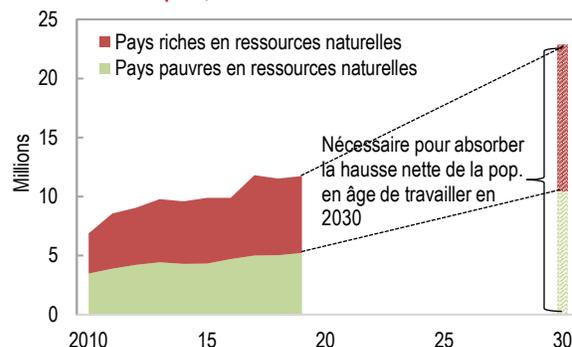
POLITIQUES MACROÉCONOMIQUES

La région fait face à d'immenses défis sur le plan du développement. La réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à l'horizon 2030 impliquera un surcroît de dépenses considérable (en moyenne 15 % du PIB annuel selon les estimations) pour les secteurs public et privé et le recours à des financements officiels multilatéraux et bilatéraux (Gaspar *et al.*, 2019). D'ici 2030, il faudra aussi augmenter notablement les créations d'emplois pour permettre chaque année à environ 20 millions (chiffre net) de personnes d'entrer sur le marché du travail. C'est environ le double du chiffre annuel des emplois créés dans la région de 2017 à 2019 (graphique 1.22). Il est donc important de promouvoir les réformes en faveur de la croissance et de la création d'emplois pour ne pas risquer de compromettre les avancées obtenues sur le plan de la stabilité macroéconomique ni de paralyser le développement, ce qui ne serait sans doute pas anodin pour les autres régions, y compris en matière migratoire.

Dosage de la politique économique à court terme

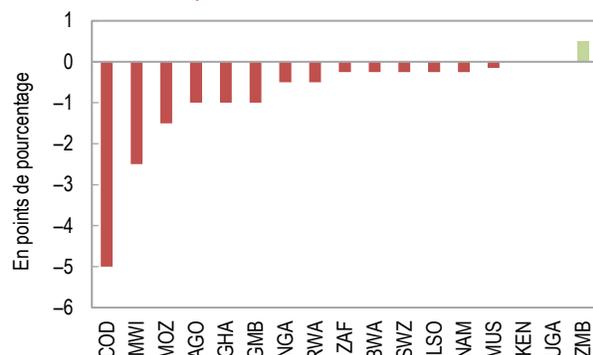
Alors que certains pays disposent de réserves limitées et sont très vulnérables en raison de leur endettement, l'éventail des options s'offrant aux autorités pour parer à ces vents contraires est restreint. La plupart des pays ont, à juste titre, continué de durcir leur politique budgétaire pour corriger les facteurs de vulnérabilité, et plusieurs ont assoupli leur politique monétaire. Les taux d'intérêt ont ainsi été abaissés en 2019 en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana,

Graphique 1.22. Afrique subsaharienne : création nette d'emplois, 2010–30



Sources : Organisation internationale du travail ; Nations Unies, Projections de population mondiale ; calculs des services du FMI.

Graphique 1.23. Afrique subsaharienne : variations des taux directeurs depuis décembre 2018



Sources : Haver Analytics ; FMI, International Financial Statistics.

Note : voir à la page vi la liste des abréviations de pays.

en Eswatini, en Gambie, au Ghana, au Lesotho, au Malawi, à Maurice, au Mozambique, en Namibie, au Nigéria, en République démocratique du Congo et au Rwanda (graphique 1.23). À l'avenir, la marge de manœuvre utilisable pour soutenir la croissance réside essentiellement dans la politique monétaire et se limite aux pays où les tensions inflationnistes sont contenues et la croissance inférieure à son potentiel.

Si les risques d'évolution défavorable se matérialisent, les politiques budgétaire et monétaire pourraient être recalibrées pour soutenir la croissance sans nuire à la viabilité de la dette, en tenant compte des financements disponibles et dans le cadre d'un plan d'ajustement à moyen terme crédible. Dans les pays à croissance lente, le rythme des ajustements pourrait être plus progressif, sous réserve que des financements soient disponibles. Le choix des ajustements devrait sinon être fait de manière à en réduire au maximum les incidences sur la croissance. Dans les pays à croissance rapide que leur niveau d'endettement rend très vulnérables, la priorité est toujours de reconstituer les amortisseurs.

Mesures à moyen terme pour renforcer la résilience et rehausser la croissance à plus long terme

La poussée réformatrice constatée dans la plupart des pays de la région dans les années 90 (chapitre 2) leur a permis d'enregistrer des épisodes prolongés de

croissance du PIB réel, qui ont duré parfois 30 ans. Cette croissance ininterrompue s'est traduite par un doublement du PIB dans 28 des 45 pays d'Afrique subsaharienne. Il est temps de lancer une nouvelle vague de réformes pour doper la croissance à moyen terme, créer des emplois pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail et se rapprocher des ODD. Le démarrage de la ZLECAf pourrait être un catalyseur de ces réformes. La ZLECAf devrait établir un marché unique unifié de 1,2 milliard de personnes représentant un PIB cumulé de 2 500 milliards de dollars³.

Pérenniser et stimuler la croissance nécessite aussi de rehausser la résilience aux chocs extérieurs, ce qui implique de réduire les vulnérabilités liées à la dette, d'améliorer la flexibilité de l'économie, de moderniser la politique macroéconomique et d'assainir les bilans. Les mesures de politique économique devraient aussi permettre de renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et d'améliorer les institutions politiques et de gouvernance pour réduire au maximum les risques d'insécurité. Les sections qui suivent présentent une série de mesures à prendre pour renforcer la résilience et rehausser la croissance à moyenne échéance. L'ordre de priorité des mesures et le calendrier d'application varieront en fonction des contextes nationaux, y compris des capacités de mise en œuvre.

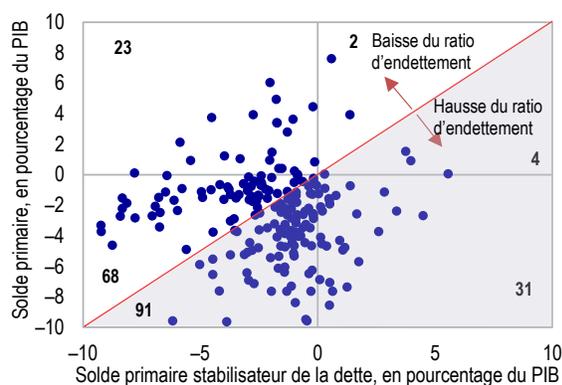
Renforcer la résilience

Réduire les vulnérabilités liées à la dette publique

Améliorer la dynamique de la dette. Il faut poursuivre l'assainissement des finances publiques à moyen terme afin de réduire les vulnérabilités liées à la dette et dégager un espace budgétaire suffisant pour répondre aux besoins de développement. Les différentiels entre taux d'intérêt et croissance, qui sont négatifs pour la majorité des pays (-6 % en moyenne), confèrent un peu de souplesse budgétaire, mais ne sont pas suffisants pour empêcher le gonflement de la dette. Contrôler la dynamique de la dette implique aussi de maîtriser les déficits primaires (graphique 1.24). Il faudrait en particulier que les pays exportateurs de pétrole restent concentrés sur leur objectif de réduire d'environ 3 points leur déficit budgétaire primaire hors produits de base. Les autres

³Avec la signature du Bénin et du Nigéria en juillet 2019, la quasi-totalité des pays africains ont signé l'accord. En septembre 2019, la ZLECAf avait été ratifiée par 27 pays. Bien que la phase opérationnelle ait été lancée lors du sommet de l'Union africaine en juillet 2019, la ZLECAf ne saurait prendre tous ses effets avant que les pays se soient accordés sur les règles d'origine, la liste des concessions tarifaires, le mécanisme de suivi et de suppression des obstacles non tarifaires et les plateformes de paiement et de règlement numériques.

Graphique 1.24. Afrique subsaharienne : solde budgétaire primaire et solde stabilisateur de la dette, 2014–18



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

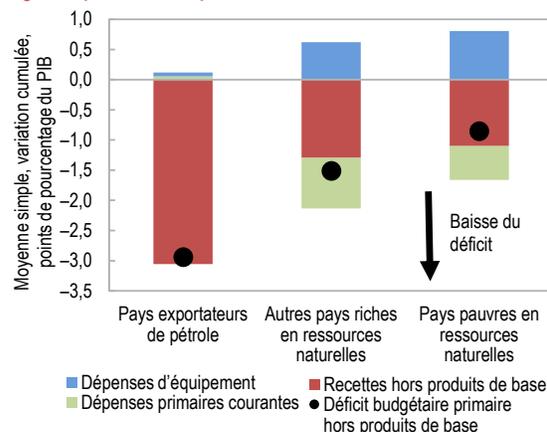
Note : Chaque point représente un pays-année. Les chiffres en gras correspondent au nombre de points de données dans chaque quadrant.

pays riches en ressources naturelles et les pays pauvres en ressources naturelles devraient en faire de même, à hauteur d'environ 1½ et 1 point de pourcentage de PIB, respectivement (graphique 1.25).

Promouvoir la mobilisation des recettes

intérieures. Dans la région, les recettes moyennes n'ont augmenté chaque année que de 0,2 % du PIB depuis 2016, alors que les pays ont la possibilité de mobiliser des recettes équivalant en moyenne de 3 % à 5 % du PIB (FMI, 2018a). Plusieurs pays conservent des taux d'imposition bas (Angola, Nigéria), des bases d'imposition étroites (Éthiopie, Nigéria, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe) ou un large éventail d'exonérations (Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Nigéria, Tchad). Dans certains pays, les réformes proposées n'ont pas été adoptées (Guinée équatoriale) ou n'ont été que partiellement mises en œuvre (Gabon, Niger, Sénégal, Sao Tomé-et-Principe). Dans plusieurs pays, les capacités des services fiscaux restent médiocres, et la gouvernance est un sujet de préoccupation. En outre, le secteur informel constitue un pan important de l'économie dans de nombreux pays (dont l'Angola, la Guinée, le Nigéria, la République centrafricaine et le Tchad), et les obligations fiscales sont donc peu respectées. Dans certains pays, enfin, la situation difficile sur le plan de la sécurité empêche le recouvrement de l'impôt (Burkina Faso, Mali). Pour mobiliser plus de recettes intérieures, il faut améliorer l'administration fiscale (par

Graphique 1.25. Afrique subsaharienne : variations du déficit budgétaire primaire hors produits de base, 2018 contre 2023



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison du manque de données.

exemple attribuer des numéros d'identification aux importateurs commerciaux, améliorer les registres fonciers et renforcer l'audit fiscal, l'administration des douanes et la gestion de l'observance fiscale des gros contribuables) et conduire des réformes pour élargir l'assiette des recettes, y compris en limitant les exonérations (FMI, 2019a).

Supprimer les subventions inefficaces.

Les subventions et autres transferts de l'État représentaient en moyenne plus de 5 % du PIB (ou 25 % des dépenses) en 2017 dans les pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des données sont disponibles⁴. Les subventions aux carburants ont tendance à être mal ciblées, à favoriser la surconsommation, à réduire l'investissement et la maintenance dans les secteurs connexes et à évincer des dépenses publiques plus productives. Certains pays comme le Cameroun, le Nigéria et le Sénégal doivent profiter de la baisse des prix du pétrole pour diminuer les subventions aux carburants et se dégager une marge de manœuvre budgétaire plus importante, comme l'ont fait le Mozambique et le Soudan du Sud, et comme le fait actuellement le Burkina Faso. Il est possible aussi de réexaminer les moyens d'améliorer l'efficacité d'autres types de subventions, par exemple le programme malawien de subventions aux intrants agricoles (FMI, 2018b). L'expérience des différentes réformes nationales des subventions (y compris en Afrique subsaharienne) semble montrer

⁴Voir FMI (2018g, page 20).

que les éléments suivants peuvent augmenter les chances de succès : 1) un programme de réforme global ; 2) une stratégie de communication ambitieuse s'appuyant sur une plus grande transparence ; 3) un calendrier judicieux de hausse des prix de l'énergie, modulable par produit ; 4) une amélioration de l'efficacité des entreprises publiques visant à réduire les subventions aux producteurs ; 5) des mesures ciblées pour protéger les plus pauvres ; enfin, 6) des réformes institutionnelles permettant de dépolitiser la tarification de l'énergie avec, par exemple, l'introduction de mécanismes de tarification automatiques (Clements *et al.*, 2013).

Améliorer la gestion des finances publiques. Les carences dans la gestion des finances publiques ont contribué à l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs dans plusieurs pays, diminué l'efficacité des investissements publics et des dépenses sociales et accentué la fragilité des bilans dans le secteur public. Il faudrait introduire des mécanismes de surveillance des arriérés intérieurs et les assortir de mesures particulières pour apurer les arriérés et éviter qu'ils ne s'accumulent (chapitre 3). Les stratégies d'apurement devraient permettre de préserver la stabilité macroéconomique, se fonder sur une croissance inclusive et être mises en œuvre dans la transparence. Le renforcement de la politique budgétaire et des institutions et la constitution d'amortisseurs limiteraient l'accumulation d'arriérés. Plusieurs pays s'emploient à améliorer la gestion des finances publiques, notamment en perfectionnant leurs cadres de dépenses à moyen terme (Angola, Botswana), en introduisant un compte unique du Trésor (Côte d'Ivoire, Guinée, République du Congo, Sierra Leone, Tanzanie), en adoptant la budgétisation fondée sur les résultats (Botswana) et en pratiquant des contrôles internes (Angola, Ouganda). Certains pays s'efforcent en outre d'améliorer la sélection des projets d'équipement pour accroître l'efficacité des investissements publics et réduire les risques éventuellement liés aux entreprises publiques et aux partenariats public-privé (Seychelles). Une meilleure gouvernance contribuerait sans doute à rendre l'investissement public plus efficace (encadré 1.1), avec des retombées non négligeables en termes de croissance (FMI, 2015a).

Renforcer les cadres de gestion de la dette.

Alors que plusieurs pays font face à des risques de change et de refinancement plus importants, il est

essentiel de renforcer les cadres de gestion de la dette et d'accroître la transparence. Des progrès ont été accomplis dans certains pays, qui ont procédé à des rachats de dette pour atténuer les risques de refinancement à court terme et reprofiler leur dette extérieure (Côte d'Ivoire, Ghana), mieux harmonisé la monnaie des remboursements avec les recettes en devises (Seychelles) et émis des euro-obligations en plusieurs tranches.

Établir des cadres budgétaires crédibles à moyen terme. Il faudra des règles budgétaires soutenues par des systèmes adaptés de gestion des finances publiques, un recours plus fréquent aux instruments financiers modulables selon la situation du pays et, pour les pays exportateurs de produits de base, un cadre institutionnel adéquat pour gérer les recettes issues des ressources naturelles.

Accroître la résilience du secteur extérieur

Favoriser la diversification de l'économie. Il ressort des données internationales que la stabilité macroéconomique, un meilleur accès au crédit, de bonnes infrastructures, une réglementation propice et une main-d'œuvre qualifiée vont de pair avec une diversification accrue de l'économie, y compris des exportations, et rendraient la région plus résistante aux chocs des prix des produits de base (FMI, 2017a). Les réformes du marché du travail faisant coïncider la productivité avec les salaires et facilitant la réaffectation des ressources entre les secteurs sont importantes aussi pour promouvoir la diversification. Mises en œuvre avec rigueur, des politiques de soutien aux secteurs tournés vers l'exportation pourraient contribuer à encourager le développement de nouvelles branches de production.

Promouvoir la flexibilité des taux de change.

Permettre une plus grande flexibilité des taux de change là où les asymétries de devises dans les bilans ne posent pas de problème favoriserait les ajustements en cas de fortes fluctuations des prix des produits de base et un essor des produits exportables. Dans les pays à régime de change fixe (dont les pays de la CEMAC et de l'UEMOA), cette flexibilité découlerait principalement d'ajustements des prix relatifs, et il faudrait donc d'autres réformes structurelles pour accroître la flexibilité des salaires et des prix. Les autorités de ces pays devraient prendre des mesures afin de disposer de réserves de change

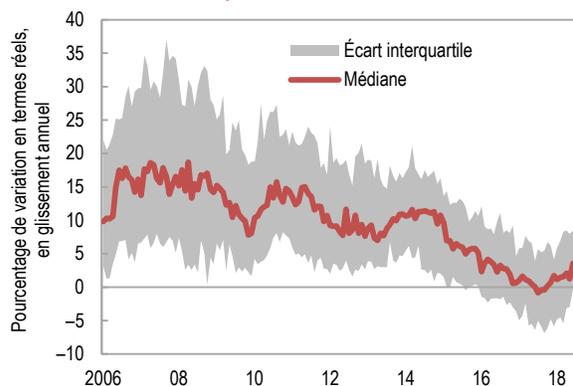
suffisantes et veiller à ce que la situation budgétaire soit compatible avec le régime de change fixe.

Gérer les flux de capitaux. Même si les conditions financières mondiales favorables et les afflux connexes de capitaux vers les pays préémergents de la région pourraient aider à financer les besoins de développement, la volatilité de ces flux engendre aussi des défis importants au niveau macroéconomique (FMI, 2018c). Dans le cas d'apports financiers substantiels, les pressions à la hausse exercées sur la monnaie pourraient créer un risque de surévaluation et d'accumulation de déséquilibres financiers. Dans le cas de sorties importantes, les pressions à la baisse pourraient entraîner une augmentation de l'inflation, un durcissement des conditions de financement intérieures et une forte contraction de l'activité. Les pays affichant des fondamentaux plus solides et disposant de réserves plus confortables sont plus aptes à maîtriser ces risques. En attendant d'avoir reconstitué leurs amortisseurs, les pays de la région pourraient appliquer des politiques macroéconomiques et macroprudentielles de compensation. Les interventions de change devraient être réservées pour remédier à une désorganisation temporaire du marché des changes compte tenu de la nécessité de reconstituer les volants de réserves. Les entrées d'investissement direct étranger (IDE) que les pays pourraient attirer représenteraient des sources de financement plus stables et à plus long terme pouvant répondre aux besoins de développement considérables de la région.

Améliorer l'efficacité de la politique monétaire

Redynamiser la croissance du crédit. Les autorités monétaires de nombreux pays tentent avec plus ou moins de succès de redynamiser la croissance du crédit, qui est en perte de vitesse (graphique 1.26). Certains pays ont essayé de réduire le coût du crédit en encadrant les taux d'intérêt, ce qui s'est soldé par une diminution de l'offre au crédit (Kenya). Le Nigéria oblige désormais les banques à respecter un ratio minimal prêts/dépôts, qui pourrait affaiblir considérablement leurs bilans et diminuer le coût des financements (car les banques pourraient annoncer des taux bas pour limiter les nouveaux dépôts). La création de registres du crédit ou des garanties ainsi que la résolution des prêts improductifs et l'apurement des arriérés intérieurs

Graphique 1.26. Afrique subsaharienne : crédit bancaire au secteur privé, 2006-18



Sources : autorités nationales ; FMI, International Financial Statistics.

pourraient stimuler la croissance du crédit (Libéria, Mali, Zimbabwe). Un secteur financier plus efficace peut mobiliser l'épargne intérieure et la diriger vers des investissements productifs. Réorienter l'investissement dans le secteur public au profit du secteur privé, en particulier dans les pays pauvres en ressources naturelles, permettrait l'essor du crédit au secteur privé.

Renforcer le mécanisme de transmission de la politique monétaire. Dans de nombreux pays, le mécanisme de transmission entre les taux directeurs et les conditions de prêt fonctionne toujours assez mal. Pour le renforcer, il faudrait éponger les liquidités excédentaires et développer les circuits interbancaires, des marchés secondaires efficaces et les opérations de pension pour les titres de dette publics (CEMAC, UEMOA). Les pays ou les zones monétaires où les liquidités sont surabondantes (CEMAC, Namibie) pourraient recourir aux opérations d'open-market ou relever le niveau des réserves obligatoires. Les pays dont la politique monétaire est axée sur les taux d'intérêt devraient continuer de guider les taux courts à l'aide de corridors liés au taux directeur central (Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles). La politique monétaire gagnerait aussi en efficacité si la politique budgétaire était moins prééminente, si un objectif d'inflation à moyen terme était fixé et si l'indépendance opérationnelle de la banque centrale était garantie (FMI, 2015b). En améliorant encore l'efficacité de la politique monétaire, notamment en assurant des échanges d'informations rapides et fiables entre le gouvernement et la banque centrale, les pays pourraient ancrer les anticipations inflationnistes et la gestion macroéconomique, d'autant que la majorité

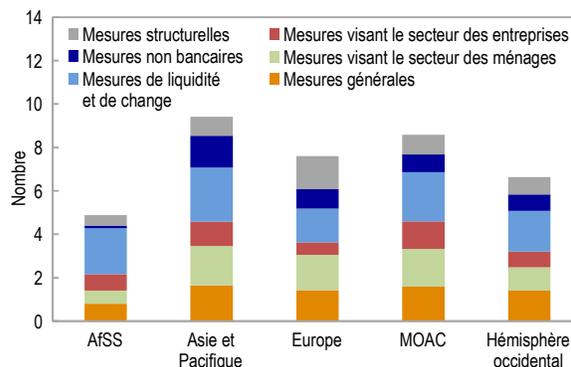
d'entre eux disposent d'une marge de manœuvre budgétaire restreinte. Les mesures récentes prises par le Zimbabwe pour la normalisation de sa politique monétaire (y compris pour limiter le déficit budgétaire et déréglementer le marché des changes) ont réduit l'écart entre taux officiels et taux parallèles jusqu'en août 2019.

Assainir les bilans bancaires

Réduire le volume de prêts improductifs. Réduire le volume de prêts improductifs dans les systèmes bancaires redynamiserait le crédit et appuierait la croissance. Avec plus ou moins de succès, certains pays ont adopté des stratégies destinées à nettoyer les bilans bancaires, prescrivant, entre autres, des amortissements accélérés (Comores, Maurice, Sierra Leone, Tanzanie), transférant les créances non remboursées à des gestionnaires de portefeuille (Angola, Guinée Bissau, Zimbabwe), apurant les arriérés intérieurs (Eswatini, Gabon), restructurant ou liquidant des banques défaillantes (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya), facilitant les saisies ou les résolutions extrajudiciaires avec les débiteurs (Cameroun), ou combinant ces mesures (Malawi, Mali, Togo).

Améliorer la résilience du secteur bancaire. Il faudrait utiliser de manière plus judicieuse les mesures macroprudentielles et microprudentielles. Les 25 pays de la région interrogés à ce sujet n'avaient en moyenne que 5 mesures macroprudentielles à leur disposition à fin 2016 (graphique 1.27). Les plus couramment utilisées en Afrique subsaharienne ont été, entre autres, les restrictions applicables aux positions de change des banques, les réserves obligatoires et les exigences de fonds propres. Depuis 2017, de nouveaux pays (Angola, Ghana, Mozambique, Tanzanie) ont relevé leurs exigences de fonds propres, se servant de cet outil macroprudentiel pour préserver la stabilité financière. Ces mesures pourraient au besoin être utilisées pour empêcher une nouvelle accumulation des risques. Renforcer les règles relatives aux risques de concentration, y compris en prescrivant des pondérations réalistes pour les risques d'insuffisance des fonds propres applicables aux emprunts des entreprises publiques, contribuerait également à améliorer la résilience du secteur bancaire dans certains cas.

Graphique 1.27. Nombre de mesures macroprudentielles en place par pays, 2016



Source : FMI (2018d).

Note : d'après l'enquête menée par le FMI auprès de ses pays membres en 2017 ; 141 territoires (dont 25 pays d'Afrique subsaharienne) sur 192 ont répondu. AfSS = Afrique subsaharienne ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale. Parmi les mesures structurelles figurent des exigences supplémentaires de fonds propres pour les établissements d'importance systémique et des limites aux niveaux d'exposition entre établissements financiers.

Limiter la transmission des risques financiers extérieurs. L'essor des banques panafricaines a contribué à améliorer la concurrence et soutenu ainsi l'inclusion financière (FMI, 2016b). Cette tendance devrait s'inscrire dans la durée, avec la poursuite de la libéralisation des services financiers transfrontaliers dans le cadre de la ZLECAf (FMI, 2019b). Faute d'une supervision transfrontalière suffisante des banques sur une base consolidée, des arbitrages réglementaires ne sont toutefois pas à exclure. Il serait donc souhaitable que les politiques se concentrent sur les points suivants : 1) améliorer la coordination internationale entre autorités de supervision des pays d'origine et d'accueil ; 2) accélérer l'harmonisation des procédures réglementaires et prudentielles, y compris la mise en conformité avec les normes fondamentales de Bâle⁵ ; 3) instaurer un mécanisme approprié afin de redresser les institutions financières transfrontalières non viables.

Développer les relations de correspondant bancaire. Certains pays rencontrent toujours des difficultés pour s'assurer des relations de correspondant bancaire. Les réformes en cours destinées à renforcer le cadre pour la stabilité financière et traiter les risques liés à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) devraient contribuer à

⁵ Environ 32 % des pays d'Afrique subsaharienne qui ont répondu à l'enquête de la BEI (2018) respectent les normes de Bâle III, et 41 % y travaillent. Soixante-quatre pour cent respectent les normes de Bâle II, et 36 % y travaillent. (En 2016, seulement 46 % avaient indiqué être en conformité avec Bâle II.)

atténuer le risque de nouvelles pertes de relations de correspondant bancaire.

Renforcer la résilience aux catastrophes naturelles

Une démarche globale de renforcement de la résilience consisterait à renforcer la résilience structurelle et la résilience financière et à investir dans des plans d'urgence et autres mesures connexes (FMI, 2019c).

Plusieurs pays cherchent à **accroître la résilience structurelle** en améliorant l'infrastructure et en investissant dans d'autres domaines. Certains ont introduit de nouvelles variétés de cultures plus résistantes aux sécheresses et au stress hydrique, ou récupèrent les eaux de pluie à l'échelle locale (Burkina Faso). D'autres utilisent les technologies mobiles pour fournir aux agriculteurs des prévisions de précipitations afin d'optimiser les plantations et pour souscrire des assurances récoltes (Éthiopie, Kenya, Rwanda). Dans le cadre d'une planification tenant compte des risques, Sao Tomé-et-Principe et la Zambie ont aidé leurs populations respectives à se réinstaller loin des zones inondables. Le Kenya a diversifié sa production d'énergie, en réduisant la part de l'hydroélectricité (exposée aux sécheresses) au profit du gaz et de la géothermie.

Renforcer la résilience financière en se dotant d'amortisseurs budgétaires et en utilisant des instruments financiers préétablis pour préserver la viabilité budgétaire et gérer les coûts de la reprise est également essentiel. Les pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, ont un dispositif régional d'assurance souveraine mutuelle, l'African Risk Capacity. Créé en 2013, il couvre les risques de sécheresse et autres phénomènes météorologiques extrêmes.

Des plans d'urgence et des investissements connexes pourraient garantir une riposte rapide après une catastrophe. Améliorer l'accès des ménages et des entreprises aux financements et à des assurances d'un bon rapport coût-efficacité

faciliterait le transfert des risques. Afin de contenir les risques, les pays pourraient renforcer les filets de protection sociale, y compris en améliorant le système de santé publique.

En dernier ressort, pour être durablement résilients face aux chocs climatiques, les pays devraient se coordonner compte tenu des externalités liées aux émissions de carbone qui contribuent au réchauffement planétaire. Une intensification et un ciblage des concours fournis par les donateurs et les institutions financières internationales aideraient les pays d'Afrique subsaharienne à devenir plus résilients.

Rehausser la croissance à plus long terme

Des réformes de grande ampleur destinées à doper la productivité et les investissements dans le capital physique et humain seront nécessaires pour améliorer les perspectives de croissance à moyen terme de la région⁶. Les mesures à prendre pour rehausser la croissance à moyen terme, créer des emplois et stimuler le développement régional varient selon les contextes nationaux. Il peut falloir, par exemple, garantir une intégration plus poussée dans les marchés commerciaux et financiers régionaux et mondiaux, ou accroître la compétitivité, ou encore approfondir l'inclusion.

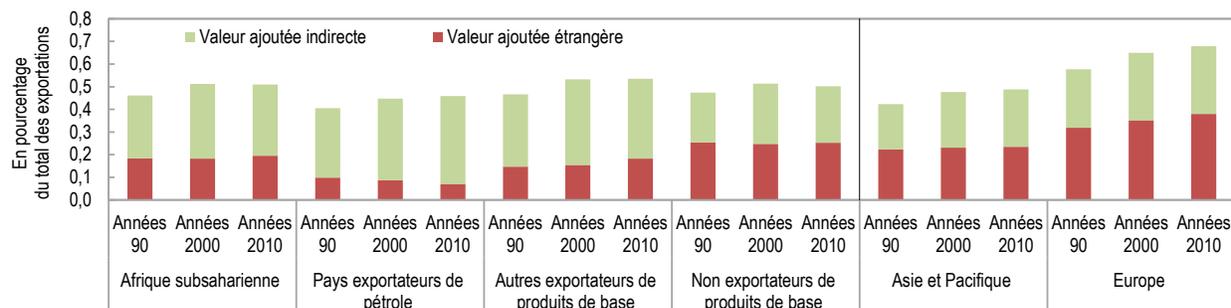
Promouvoir l'intégration régionale et mondiale

Le développement des chaînes de valeur pourrait être l'occasion de promouvoir le processus d'industrialisation de la région et d'accélérer la croissance. En Afrique subsaharienne, le ratio valeur ajoutée étrangère⁷/total des exportations n'est que de 20 %, soit moins qu'en Europe et en Asie, et stagne depuis les années 90 (graphique 1.28). Les chaînes de valeur pourraient se développer grâce à l'intensification des échanges commerciaux intrarégionaux dans le cadre de la ZLECAF⁸. Il faudrait pour cela s'attaquer aux obstacles tarifaires et non tarifaires, y compris aux coûts de l'activité commerciale et aux coûts logistiques (FMI, 2019b). Dans cette optique, les banques centrales africaines

⁶Voir FMI (2019d).

⁷La « valeur ajoutée étrangère » désigne les moyens de production importés par un pays pour produire ses exportations ; la « valeur ajoutée indirecte » est la valeur ajoutée qu'un pays apporte à des moyens de production intermédiaires qui sont importés et utilisés par d'autres pays pour être réexportés.

⁸Le FMI (2015d) établit que, dans l'échantillon mondial, l'insertion d'un pays dans les chaînes de valeur mondiales est déterminée par les droits de douane, l'indice de primauté du droit et le crédit intérieur au secteur privé. FMI (2015d) identifie également d'autres obstacles au commerce en Afrique subsaharienne : droits de douane élevés, manque d'infrastructures, gouvernance et climat des affaires peu propices et faible accès au crédit.

Graphique 1.28. Afrique subsaharienne et autres régions : échanges dans le cadre de la chaîne de valeur, années 90–années 2010

Sources : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, base de données Eora sur la chaîne de valeur mondiale ; calcul des services du FMI.

prennent des mesures pour connecter entre eux les principaux systèmes de paiement internationaux, ce qui devrait faciliter les paiements intrarégionaux. Des réformes structurelles pourraient compléter le processus d'intégration régionale, comme semble le montrer les cas des autres accords commerciaux régionaux (encadré 1.2).

Promouvoir la compétitivité

L'intensification de la concurrence améliorerait la productivité, rendrait les exportations plus compétitives et ferait baisser les prix. La concurrence entre les entreprises reste moins importante en Afrique subsaharienne que dans le reste du monde (chapitre 2). Stimuler la concurrence dans la région nécessiterait une stratégie de réforme globale prévoyant un cadre de concurrence efficace, accompagné de mesures destinées à ouvrir les différents secteurs au commerce et à l'investissement direct étranger, à réduire les formalités administratives et à créer des conditions d'égalité entre les entreprises. De manière générale, des institutions solides garantissant le strict respect des contrats et la primauté du droit seraient bénéfiques pour la concurrence.

Les pays doivent aussi s'appuyer sur la quatrième révolution industrielle pour rester compétitifs et se servir des avancées technologiques pour doper la croissance et se passer de certaines infrastructures (FMI, 2018e). Les stratégies de développement doivent 1) construire l'infrastructure numérique (sachant que la région a le plus faible taux de pénétration d'Internet au monde), 2) veiller à ce que les systèmes éducatifs s'adaptent aux nouvelles qualifications recherchées par le marché tout en permettant l'apprentissage tout au long de la

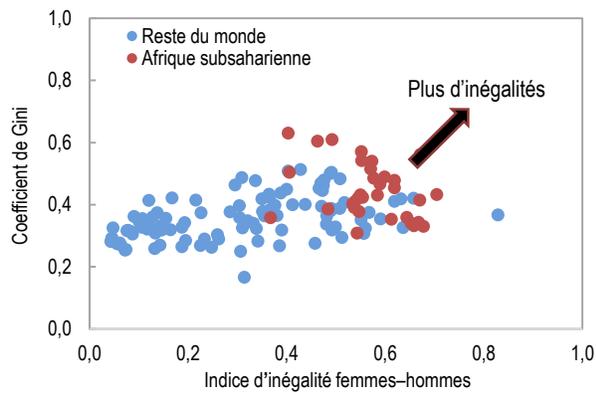
vie, 3) promouvoir une urbanisation intelligente (pour construire un pôle d'innovation).

Garantir une croissance inclusive

Les bénéfices de la croissance et les gains de prospérité doivent être partagés de manière plus équitable, ce qui signifie notamment l'égalité dans l'accès à l'emploi et aux formations ainsi qu'une offre plus performante de services de santé et de services financiers et un meilleur accès à ces services.

- La politique budgétaire pourrait privilégier la transition vers une fiscalité plus progressive, afin de financer un accès plus large à des services d'enseignement et de santé de qualité, et le remplacement des dépenses régressives (subventions aux carburants, par exemple) par des filets de protection sociale plus efficaces et plus ciblés (FMI, 2017b).
- Promouvoir l'égalité femmes–hommes aboutirait à un meilleur partage des bénéfices de la croissance. Dans la région, les inégalités entre les sexes sont toujours parmi les plus fortes au monde (graphique 1.29). Améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation et promouvoir l'inclusion financière, surtout dans les zones et parmi les populations rurales et mal desservies, pourrait stimuler le taux d'activité féminine, en particulier dans les secteurs économiques à plus forte valeur ajoutée.
- Il est essentiel d'améliorer les résultats du marché du travail pour les jeunes, surtout compte tenu du dividende démographique important qu'ils représentent pour la région (FMI, 2015c). Il faudrait pour cela promouvoir

Graphique 1.29. Indice de l'inégalité femmes-hommes et coefficient de Gini, moyennes 2010-17



Sources : Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; calcul des services du FMI.

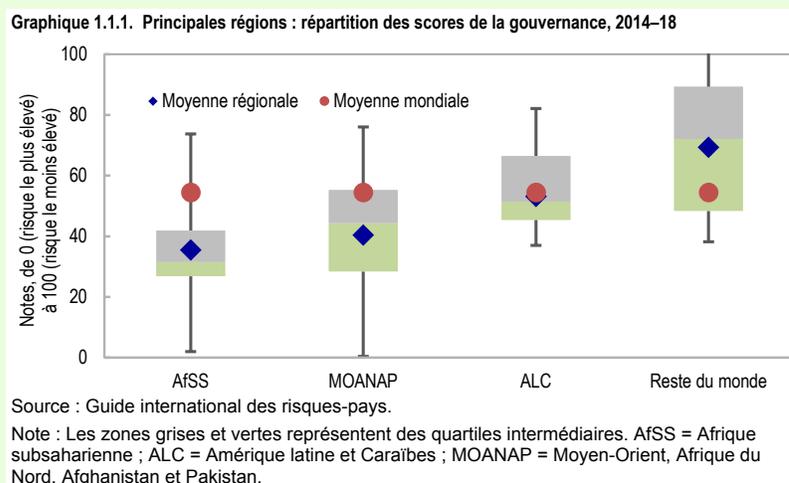
l'instruction et la formation et faire avancer les réformes structurelles pour doper la croissance (voir la discussion plus haut) (Ahn *et al.*, 2019).

- Pour rendre les services financiers plus accessibles, il faudra soutenir l'innovation financière tout en préservant la stabilité financière (protection accrue des consommateurs, cybersécurité), ce qui renforcerait le rôle de chef de file déjà joué par l'Afrique subsaharienne sur différents plans : nombre de comptes bancaires mobiles par habitant, nombre de points de vente mobiles et volume des transactions bancaires mobiles (Sy *et al.*, 2019).

Encadré 1.1. Améliorer la gouvernance en Afrique subsaharienne

Une bonne gouvernance peut doper la croissance globale et les résultats économiques. Bien qu'il s'agisse d'une entreprise de longue haleine, il existe déjà divers instruments dont les pays peuvent se servir à brève échéance pour améliorer la gouvernance.

Des progrès notables pourraient être obtenus si les pays tenaient leur engagement de progresser dans ce domaine. Si l'Afrique subsaharienne arrivait à se situer dans la moyenne du reste du monde sur le plan de la gouvernance, elle verrait sa croissance augmenter d'environ 1 % du PIB (Hammadi *et al.*, 2019). Ses indicateurs tendent à la placer en fin de classement, même derrière des régions dont la gouvernance est jugée très mauvaise (graphique 1.1.1).



La corruption coûte cher : une fraude fiscale plus importante et une baisse des recettes, une modification de la composition des dépenses publiques, une moindre efficacité des dépenses publiques, des coûts de passation des marchés plus élevés, une augmentation des financements de banque centrale et une plus grande instabilité financière sont autant de conséquences possibles du manque de confiance dans les institutions publiques, de la recherche de rentes économiques, de pratiques de prêt médiocres et d'une supervision insuffisante des établissements financiers (FMI, 2018f).

Comme un plus grand nombre de personnes bénéficient d'un accès rapide à l'information et que cette information est diffusée au public et sur les plateformes numériques, les citoyens exigent responsabilité et transparence. Et il est de plus en plus admis que la mauvaise gouvernance et la corruption sapent la croissance et le développement de diverses manières.

Quel que soit l'engagement politique, il est difficile d'améliorer la gouvernance, car les bénéficiaires s'efforcent de préserver le statu quo. Il s'agit aussi d'un processus complexe compte tenu des multiples facettes de la gouvernance, qui réclament chacune une approche bien particulière. Même si la méthode choisie pour améliorer la gouvernance est propre à chaque pays, certains principes fondamentaux s'appliquent partout : amélioration de la qualité de la réglementation, augmentation de l'efficacité de l'État et renforcement des institutions budgétaires et de lutte contre la corruption.

Des progrès substantiels sont possibles rapidement. Le respect de la législation existante et des règles de gestion des finances publiques pourrait être un début, par exemple. Cette première étape aiderait à améliorer la procédure budgétaire, en supprimant les failles qui ont pour effet d'alourdir le coût de passation des marchés et de rendre les investissements publics inefficients. Un contrôle plus rigoureux des entreprises publiques peut améliorer leurs résultats économiques et opérationnels, tout en circonscrivant les risques budgétaires. Préserver l'indépendance des banques centrales leur permettra de mieux surveiller le système financier. Renforcer le cadre de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) en appliquant des mesures relatives à la vigilance à l'égard de la clientèle, aux bénéficiaires effectifs, aux déclarations de patrimoine et aux personnes politiquement exposées permettra en outre de gagner en efficacité pour le suivi des transactions illicites et le recouvrement des avoirs.

Cet encadré a été préparé par Vimal Thakoor.

Encadré 1.2. Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) : les enseignements à tirer d'autres accords commerciaux régionaux

L'expérience d'autres accords commerciaux régionaux (ACR) semble montrer que, pour assurer la réussite de la ZLECAf, ses signataires devraient adopter une série de réformes complémentaires, tout en veillant à ce que la ZLECAf soit intégralement mise en œuvre et appuie une stratégie de croissance orientée vers l'extérieur.

Les ACR sont devenus une composante importante de l'architecture du commerce mondial. En 2018, plus de 400 ACR avaient été notifiés à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (tableau 1.2.1). La taille, la composition, la portée et les niveaux de mise en œuvre de ces accords varient. La ZLECAf est l'ACR le plus important du monde par le nombre de ses signataires et la population couverte. L'accord sur la ZLECAf vise, entre autres, à créer un marché unique de biens et de services et à faciliter la circulation des personnes. Il envisage également des réformes relatives à la politique de la concurrence, à l'investissement et aux droits de propriété intellectuelle.

Tableau 1.2.1. Monde : caractéristiques des principaux accords commerciaux régionaux, 2019

	Commerce régional/total (pourcentage)	Part du commerce mondial (pourcentage)	Population (millions)	PIB (milliards de dollars)	Exportations et importations/PIB (pourcentage)	Nombre de pays membres	Niveau de revenu	Type	Date d'entrée en vigueur	Couverture	État d'avancement
UE	63,8	33,1	510	18 750	88,8	28	PA (23) ; PE (5)	Marché commun	1993	BS, FC, PI, RO, RD, M, D, BNT	Intégral
ALENA	40,5	15,6	489	23 429	33,3	3	PA (2) ; PE (1)	Zone de libre-échange	1994	BS, FC, PI, RO, RD, M, D, BNT	Intégral
AFTA	23,1	7,3	647	2 923	120,2	10	PA (1) ; PE (5) ; PDFR (4)	Zone de libre-échange	1993	B, PI, FC, RD, RO, M, D	Partiel
COMESA	7,3	0,8	546	7 646	4,7	21	PE (6) ; PDFR (15)	Union douanière	1994	BNT, BS, RO, D, FC, M, PC, PI, RD	Partiel
MERCOSUR	13,7	1,5	263	2 488	30,0	4	PE (4)	Union douanière	1991	BNT, BS, D, FC, M, PC, PI, RD, RO	Partiel
<i>Pour mémoire :</i> ZLECAf	16,4	2,7	1.239	2 323	54,8	54	PE (15) ; PDFR (39)	Union douanière	2019	BS, FC, PI, RO, RD, M, D, BNT	Début

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; FMI, Direction of Trade Statistics ; calculs des services du FMI.

Notes : B = biens ; BNT = barrières non tarifaires ; BS = biens et services ; D = droits de douane ; FC = facilitation du commerce ; M = mécanisme de suivi et d'exécution ; PA = pays avancés ; PC = politique de concurrence ; PDFR = pays en développement à faible revenu ; PE = pays émergents ; PI = propriété intellectuelle ; RD = règlement de différends ; RO = règles d'origine.

Globalement, les ACR ont eu des effets macroéconomiques positifs dans leurs pays membres :

- Création d'échanges commerciaux, avec un minimum d'effets de détournement du commerce (Freund et Ornelas, 2010 ; Vicard, 2011). Ils ont également facilité la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM). De manière générale, les études ont constaté que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la zone de libre-échange de l'ASEAN (AFTA) stimulaient le commerce de façon substantielle et signalé en revanche quelques effets de détournement des échanges pour le Mercosur¹.
- Renforcement de la croissance lié aux effets d'échelle produits par un marché intérieur plus vaste et la diffusion des technologies (Berthelon, 2004 ; Schiff et Wang, 2003). L'adhésion à un ACR, qui donne accès à un marché plus vaste et s'accompagne d'un cadre de politiques plus clair et de mécanismes de règlement des différends, peut aussi rendre la croissance moins volatile (Kpodar et Imam, 2017).
- Augmentation de l'investissement direct étranger (IDE), grâce à l'expansion du marché intérieur et aux dispositions en faveur d'une intégration poussée (portant, par exemple, sur l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, les normes et la politique de la concurrence) qui atténuent les risques politiques et améliorent le climat des affaires².

Cet encadré a été préparé par Garth Peron Nicholls, Malika Pant, Hector Perez-Saiz et José Nicolás Rosas Garcia.

¹Voir Chang et Winters (2002), Trefler (2004), Egger (2004), Romalis (2007) et Acharya *et al.* (2011).

²Voir Lim *et al.* (2001), Lederman *et al.* (2005) et Medvedev (2012).

Encadré 1.2 (fin)

Certains ACR couvrant diverses régions d'Afrique subsaharienne depuis des décennies ont un bilan mitigé. Pour que la ZLECAf parvienne à susciter des échanges commerciaux, renforcer la croissance et attirer plus d'IDE, il faudrait appréhender l'intégration régionale de façon radicalement différente à trois niveaux : 1) la conception de l'accord, 2) la mise en œuvre de l'accord et 3) l'élaboration d'un vaste programme de réforme accompagnant l'accord.

- Conception de l'accord :
 - La création de la ZLECAf devrait être complétée par une baisse progressive des droits applicables à la nation la plus favorisée (NPF)³. La ZLECAf stimulerait ainsi les échanges commerciaux mondiaux des pays africains, en particulier avec les pays plus avancés sur le plan technologique. L'un des principaux défis réside dans le fait que des pays ayant atteint des stades de développement différents devraient se coordonner et convenir d'un tarif extérieur commun (TEC) raisonnable, sans mécanisme de compensation. Comme l'ont montré le cas de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et celui de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), il serait important de fixer le TEC à un niveau qui ne fasse pas augmenter le coût de la vie, en particulier pour les ménages modestes (BAfD, 2019, page 90).
 - Pour que la ZLECAf ait le plus d'effets bénéfiques possibles, les règles d'origine ne devraient pas être restrictives, et leur rôle devrait se limiter à prévenir le détournement des échanges ou le transbordement de marchandises en provenance de pays extérieurs à l'accord. Ceci réduirait au maximum les coûts administratifs et faciliterait la mise en œuvre. Il est avéré que, dans le cadre de certains ACR, des règles d'origine complexes et strictes ont eu un effet dissuasif sur les flux d'échanges. Il ressort des évaluations que les règles d'origine très détaillées et complexes adoptées par l'ALENA ont dans une large mesure augmenté le niveau de protection opposé aux non-membres, violé l'article XXIV des règles du GATT et contribué à détourner les échanges (Conconi *et al.*, 2016). D'après la BAfD (2019, page 128), les pays à faible revenu seraient désavantagés si la ZLECAf devait adopter des règles d'origine restrictives pour les produits (favorisant les secteurs en amont à haute intensité de capital) qui les obligeraient à se procurer des moyens de production auprès de pays membres les vendant plus cher.
- Mise en œuvre de l'accord : L'absence de mécanismes de suivi et de mise en œuvre efficaces a été l'une des principales raisons des mauvais résultats de certains ACR conclus par le passé en Afrique et dans d'autres régions. Il serait crucial de renforcer les institutions de la ZLECAf pour qu'elles aient le pouvoir de créer un mécanisme de suivi. Ce mécanisme pourrait faire office de dispositif disciplinaire permettant d'identifier les pays retardataires comme pendant la mise en œuvre de l'Union européenne et de la Communauté de l'Afrique de l'Est.
- Élaboration d'un vaste programme de réforme accompagnant l'accord : Les pays membres devraient viser en priorité à préserver la stabilité macroéconomique, favoriser les environnements propices à l'épanouissement du secteur privé, supprimer les distorsions du marché du travail, renforcer la protection sociale et améliorer la mobilisation des recettes intérieures. Au niveau régional, les efforts devraient porter sur l'intensification des investissements dans les infrastructures du continent et la création d'une commission régionale de la concurrence.

³Les ACR s'écartent du principe de non-discrimination qui sous-tend le système commercial multilatéral et peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs.

BIBLIOGRAPHIE

- Acharya, R., J. A. Crawford, M. Maliszewska, and C. Renard. 2011. "Landscape." Chapter 2 in *Preferential Trade Agreement Policies for Development: A Handbook*, edited by J. Chauffour and J. Maur, Washington, DC: World Bank.
- African Development Bank (AfDB). 2019. *African Economic Outlook 2019*. Abidjan.
- Ahn, J., Z. An, J. Bluedorn, G. Ciminelli, Z. Kóczán, D. Malacrino, D. Muhaj, and P. Neidlinger. 2019. "Work in Progress: Improving Youth Labor Market Outcomes in Emerging Market and Developing Economies." IMF Staff Discussion Note 19/02, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Berthelon, M. 2004. "Growth Effects of Regional Integration Agreements." Working Paper No. 278. Central Bank of Chile, Santiago.
- Chang, W., and L.A. Winters. 2002. "How Regional Blocs Affect Excluded Countries: The Price Effects of Mercosur." *American Economic Review*. 92(4): 889–904.
- Clements, B., D. Coady, S. Fabrizio, S. Gupta, T. Alleyne, and C. Sdravovich. 2013. "Reforming Energy Subsidies: Lessons from Experience." Chapter 4 in *Energy Subsidy Reform: Lessons and Implications*, Washington, DC: International Monetary Fund.
- Conconi, P., M. García Santana, L. Puccio, and R. Venturini. 2016. "The Perverse Effect of Preferential Rules of Origins." Vox CEPR Policy Portal, March 16.
- Davis, S. 2016. "An Index of Global Economic Policy Uncertainty." *Macroeconomic Review* October.
- Estevadeordal, A., and K. Suomien. 2006. "Mapping and Measuring Rules of Origin around the World." Chapter 3 in *The Origin of Goods: Rules of Origin in Regional Trade Agreements*, edited by O. Cadot, A. Estevadeordal, A. Suwa-Eisenmann, and T. Verdier, Oxford: University Press.
- European Investment Bank (EIB). 2018. *Banking in Africa: Delivering on Financial Inclusion, Supporting Financial Stability*. Luxembourg.
- Freund, C., and E. Ornelas. 2010a. "Regional Trade Agreements: Blessing or Burden?" Vox CEPR Policy Portal, June 2.
- . 2010b. "Regional Trade Agreements." Policy Research Working Paper 5314, World Bank, Washington, DC.
- Gaspar, V., D. Amaglobeli, M. Garcia-Escribano, D. Prady, and M. Soto. 2019. "Fiscal Policy and Development: Human, Social, and Physical Investment for the SDGs." IMF Staff Discussion Note 19/03, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hammadi, A., M. Mills, N. Sobrinho, V. Thakoor, and R. Velloso. 2019. "A Governance Dividend for Sub-Saharan Africa?" IMF Working Paper 19/1, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2015a. "Making Public Investment More Efficient." Policy Papers, Washington, DC.
- . 2015b. "Evolving Monetary Policy Frameworks in Low-Income and Other Developing Countries." Policy Papers, Washington, DC.
- . 2015c. "How Can Sub-Saharan Africa Harness the Demographic Dividend?" Chapter 2 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- . 2015d. "Global Value Chains: Where Are You? The Missing Link in Sub-Saharan Africa's Trade Integration." Chapter 3 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- . 2016a. "Enhancing Resilience to Natural Disasters in Sub-Saharan Africa." Chapter 3 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- . 2016b. "Financial Development and Sustainable Growth." Chapter 3 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- . 2017a. "Economic Diversification in Sub-Saharan Africa." Chapter 3 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- . 2017b. "Tackling Inequality." Chapter 1 in *Fiscal Monitor*, Washington, DC, October.
- . 2018a. "Domestic Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa: What Are the Possibilities?" Chapter 2 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, May.
- . 2018b. "Malawi—2018 Article IV Consultation and Request for a Three-Year Arrangement Under The Extended Credit Facility." Country Report 18/115, Washington, DC.
- . 2018c. "Capital Flows to Sub-Saharan Africa: Causes and Consequences." Chapter 2 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- . 2018d. "The IMF's Annual Macroeconomic Policy Survey— Objectives, Design, and Country Responses." Policy Papers, Washington, DC.
- . 2018e. "The Future of Work in Sub-Saharan Africa." Chapter 3 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, September.
- . 2018f. "Review of 1997 Guidance Note on Governance - A Proposed Framework for Enhanced Fund Engagement." Policy Papers, Washington, DC.

- . 2018g. “Recovery and Risking Risks.” Chapter 1 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- . 2019a. “Macroeconomic Developments and Prospects in Low-Income Developing Countries—2019.” Policy Papers, Washington, DC.
- . 2019b. “Is the African Continental Free Trade Area a Game Changer for the Continent?” Chapter 3 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- . 2019c. “Building Resilience in Developing Countries Vulnerable to Large Natural Disasters.” Policy Papers, Washington, DC.
- . 2019d. “Reigniting Growth in Emerging Market and Low-Income Economies: What Role for Structural Reforms?” Chapter 3 in *World Economic Outlook*, Washington, DC, October.
- Kpodar, K., and P. Imam. 2017. “Regional Trade Agreement and Growth Volatility.” Vox, CEPR Policy Portal.
- Lederman, D., W. Maloney, and L. Serven. 2005. *Lessons from NAFTA for Latin America and Caribbean countries: A Summary of Research Findings*. Washington, DC: World Bank.
- Lim, E. G. 2001. “Determinants of, and the Relation between, Foreign Direct Investment and Growth: A Summary of the Recent Literature.” IMF Working paper 01/175, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Medvedev, D. 2012. “Beyond Trade: The Impact of Preferential Trade Agreements on FDI Inflows.” *World Development* 40(1): 49–61.
- Romalis, J. 2007. “NAFTA’s and CUSFTA’s Impact on International Trade.” *Review of Economics and Statistics* 89(3): 416–35.
- Schiff, M., and Y. Wang. 2003. “Regional Integration and Technology Diffusion. The Case of the North American Free Trade Agreement.” Policy Research Working Paper 3132, World Bank, Washington, DC.
- Sy, A., R. Maino, A. Massara, H. Perez-Saiz, and P. Sharma. 2019. “FinTech in Sub-Saharan African Countries: A Game Changer?” Departmental Paper 19/04, African Department, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Trefler, D. 2004. “The Long and Short of the Canada-U.S. Free Trade Agreement.” *American Economic Review* 94(4): 870–95.
- Vicard, V. 2011. “Determinants of Successful Regional Trade Agreements.” *Economic Letters* 111: 188–90.